

## FORMULE DU CHAMPIONNAT

### 1. PHASE 1 : championnats COBB, tours qualificatifs jusqu'à Noël

#### 1.1 Participation

Pour la catégorie U17 masculin, il y a des compétitions cantonales. Les équipes s'inscrivent pour participer au tour qualificatif du championnat COBB U17m. Ces qualifications se déroulent de septembre à décembre 2018. Les groupes A et B, dès la 1<sup>ère</sup> phase, sont formés avec les équipes selon le classement final de la saison 2017-2018.

Les 12 meilleures équipes seront conservées à partir de janvier 2019, les autres reviennent dans les championnats cantonaux.

#### 1.2 Tableau des équipes par association :

ACGBA	ACNBA	AFBB	AVB	AVSBA	KBBV
Bernex 2		Villars	Blonay Team Riviera	Collombey-Muraz	
Chêne			Blonay 2	Martigny	
Collonge 1			Epalinges	Sion-Hélios	
ES Vernier			Gland		
Gd Saconnex			Morges St- Prex RD		
Lancy PLO			Pully Lausanne 2		
Meyrin			USTS		
Versoix			Yverdon		
Veyrier					
<b>9</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

**Total d'équipes : 21**

#### 1.3 Formation des groupes

##### Groupe A

Blonay Team Riviera
Chêne
Epalinges
Grand-Saconnex
Meyrin
Veyrier

##### Groupe B

Bernex 2
Gland
Pully Lausanne 2
Versoix
Villars
Yverdon

##### Groupe C

Blonay 2
Collombey-Muraz
Collonge 1
ES Vernier
Lancy PLO
Morges St- Prex RD
Martigny
Sion-Hélios
USTS

**1<sup>ère</sup> phase jusqu'à Noël** : groupe A, B matchs aller-retour = 10 matchs/équipe, groupe C matchs aller =

## 2. PROMOTION / RELEGATION

A la fin de la 1<sup>ère</sup> phase des groupes A, B, C :

1. les 2 derniers du groupe A sont relégués dans le groupe B
2. les 2 premiers du groupe B sont promus dans le groupe A
3. les 2 premiers du groupe C sont promus dans le groupe B
4. les 2 derniers du groupe B et les équipes classées de la 3<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place du groupe C reviennent en championnats cantonaux.

### Composition des groupes pour la 2<sup>ème</sup> phase (après Noël)

Groupe A
1 <sup>ère</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
2 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
3 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
4 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
1 <sup>ère</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase
2 <sup>ème</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase

Groupe B
5 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
6 <sup>ème</sup> groupe A 1 <sup>ère</sup> phase
3 <sup>ème</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase
4 <sup>ème</sup> groupe B 1 <sup>ère</sup> phase
1 <sup>ère</sup> groupe C 1 <sup>ère</sup> phase
2 <sup>ème</sup> groupe C 1 <sup>ère</sup> phase

## 3. PHASE 2 : qualification play-off, dès janvier 2019

Groupe A, B : matchs aller-retour = 10 matchs / équipe jusqu'au 23 mars 2019

## 4. Remarque importante : En cas d'égalité

Dans toutes les phases de championnat, en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, celles-ci seront départagées par :

- Les confrontations directes
- S'il y a encore égalité : la différence de points lors des confrontations directes.
- S'il y a encore égalité : le nombre de points (paniers) marqués lors des confrontations directes.
- S'il y a encore égalité : la différence de point globale au cours du championnat.
- S'il y a encore égalité : le nombre de points (paniers) marqués au cours du championnat.
- S'il y a encore égalité : tirage au sort.

## 5. PHASE 3 : Play-off et Challenge

### 5.1 Play-off

Les ¼ de finale des play-offs se joueront en match aller-retour système coupe d'Europe. Le premier match chez l'équipe la moins bien classée.

Les équipes qualifiées pour les 1/4 de finale des play-offs sont les 6 équipes du groupe A de la 2<sup>ème</sup> phase et les 2 premières équipes du groupe B 2<sup>ème</sup> phase. En cas de renoncement d'une des équipes, la CT COBB proposera à l'équipe "vient-ensuite" de participer.

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes classées "5A, 6A, 1B ou 2B".

L'équipe classée 2<sup>ème</sup> du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes restantes du groupe "A5, A6, B1 et B2" après le choix de l'équipe classée 1<sup>ère</sup> du groupe A.

L'équipe classée 3<sup>ème</sup> du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes restantes du groupe "A5, A6, B1 et B2" après les choix des équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> du groupe A.

L'équipe classée 4<sup>ème</sup> du groupe A jouera contre la dernière équipe restante du groupe "A5, A6, B1 et B2" après les choix des équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du groupe A.

Les équipes gardent leur place de classement pour les rencontres des ½ finales. Le Final Four se joue sur un week-end. La date, le lieu et la planification des rencontres seront communiqués ultérieurement.

L'équipe vainqueur du Final-Four est championne COBB 2018-2019, l'équipe finaliste Vice-champion, l'équipe vainqueur de la petite finale sera 3<sup>ème</sup> et l'équipe perdante de la petite finale 4<sup>ème</sup>.

## **5.2. Challenge**

Le challenge se disputera dès la fin des championnats. Les équipes doivent **obligatoirement** s'inscrire au challenge. Les équipes qui sont retournées dans les championnats cantonaux après la 1<sup>ère</sup> phase ont la possibilité de participer. Le délai d'inscription est fixé au **18 mars 2019**. Les équipes qualifiées aux CSJ ne pourront pas participer.

Les rencontres sont tirés au sort. Elles se jouent sur une seule rencontre. L'équipe perdante est éliminée. L'équipe gagnante se qualifie pour la suite de la compétition